Éco-pâturage : petit rappel

La Mairie de Meulan-en-Yvelines s’efforce de réintroduire la nature au centre de la ville avec l’installation de moutons entre la Ferme du Paradis et le chemin du Grand Sentier, sur une surface de 4000 m2, dans le cadre d’une gestion raisonnée, écologique et économique de cet espace vert.



L’éco-pâturage est une action environnementale efficace et simple dans sa mise en place pour entretenir les terrains. Les moutons apportent au quotidien une présence calme et apaisante pour les personnes qui habitent ou travaillent à proximité.

Les pelouses vides sont transformées en parcs et le bien-être de chacun s’en trouve amélioré, tout en favorisant le développement de la biodiversité.

De plus, des actions pédagogiques sont régulièrement menées avec les enfants des écoles dans le cadre d’une éducation à l’environnement, afin de les sensibiliser au respect de la nature et des animaux.

Les moutons sont loués auprès de la société Eco-mouton. Un berger en assure la surveillance, avec des visites régulières, des soins vétérinaires et apporte de la nourriture d’appoint. Le nombre de moutons présents (de 4 à 12) est déterminé par le berger en fonction de l’état du pâturage. Les animaux sont issus d’une race rustique

appelé "moutons de Ouessant" qui vit sans problème en extérieur et qui s’accommode parfaitement de la pluie et du vent, été comme hiver.

Il ne faut surtout pas donner de nourriture supplémentaire aux moutons !